

GUIDAGE DES ENGINS

Juin 2003

Référentiel



LE SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS



Eiffonne

Déjà parus :

Appareil respiratoire isolant
Conducteur d'engins d'incendie
La conduite de véhicules tout-terrains
Manuel d'établissement des lances du SDIS 91
Feux de forêts 1

Préambule

Extrait de la documentation COD2 VL-PL validée par le Directeur Chef de Corps, en août 2000. Ce document reprend les éléments essentiels du guidage des engins et constitue le référentiel départemental dans ce domaine.

SOMMAIRE

page	7	GÉNÉRALITÉS SUR LE GUIDAGE
page	8	ROLE DU GUIDEUR
page	9	CARACTERISTIQUES DU GUIDAGE
page	10	PRISE DE COMMANDEMENT
page	11	MARCHE AVANT
page	12	MARCHE ARRIERE
page	13	A GAUCHE
page	14	A DROITE
page	15	ARRET
page	16	REMISAGE

page

3



Mise en œuvre et mise à jour de votre documentation



Ce document a été conçu, pour être rangé dans un classeur facilitant son utilisation et de la possibilité de le mettre à jour en ne remplaçant que les feuillets concernés.

Vous pourrez consulter la dernière version de ce fascicule au bureau formation de votre PC de secteur (la date de la dernière mise à jour figurant en haut de chaque page). N'hésitez pas à faire la demande d'une copie de la (ou des) page(s) modifiée(s) afin de maintenir à jour votre documentation personnelle.



GENERALITES SUR LE GUIDAGE

Le conducteur, lorsqu'il évolue, n'a que peu de visibilité sur l'arrière et les flancs du véhicule. Ce qui ne facilite pas les franchissements et passages difficiles.

Par conséquent, un guideur aura la responsabilité de diriger l'engin de secours lors des différentes manoeuvres, tant en marche avant qu'en marche arrière et en tous types de lieux.

Le guidage vise à éviter :

- les accrochages,
- les accidents corporels,
- les incidents dans les passages difficiles et lors du franchissement d'obstacles.

Lors des manoeuvres de guidage, le conducteur doit :

- se conformer aux ordres gestuels du guideur,
- ne pas regarder dans le rétroviseur,
- enclencher la plus petite vitesse avant ou arrière pour les véhicules dotés d'un réducteur,
- tourner lentement le volant dans la direction indiquée en le faisant passer dans ses mains, sans croiser les bras.



ROLE DU GUIDEUR

Le guideur doit toujours se placer sur le côté du véhicule concerné, et suffisamment avancé, afin d'éviter tout risque d'accident et d'observer les deux côtés de celui-ci.

Les bras du guideur doivent toujours être tendus correctement afin que le conducteur interprète convenablement ses gestes.

Les mouvements doivent être fluides et précis.



CARACTERISTIQUES DU GUIDAGE

Rôle du conducteur

Le conducteur doit placer ses mains de chaque côté du volant et ne doit pas croiser ses bras pour tourner celui-ci.

Le conducteur est sous les ordres directs du guideur et doit regarder celui-ci et **non ses rétroviseurs** (ceux-ci seront rabattus au moment du guidage avant la prise de commandement par le guideur). Si l'engin est doté d'un réducteur, toutes les manoeuvres devront être réalisées à petite vitesse.

Pendant le déplacement du véhicule, tant que le bras du guideur est tendu à l'horizontal, le conducteur doit tourner son volant du côté indiqué de manière régulière.

La vitesse du véhicule doit être constante et lente.

page

7



Rétroviseurs rabattus



MANOEUVRES D'APPRENTISSAGE

PRISE DE COMMANDEMENT



Les deux bras le long du corps



MARCHE AVANT

Les avant-bras levés, légèrement écartés, paumes tournées vers l'arrière, se déplacent à hauteur des yeux, **d'un mouvement répété de l'avant vers l'arrière.**

Quand le guidage est effectué en marche avant, face à l'obstacle (mur, arbre...), le guideur doit alors se placer sur un côté, pour éviter tout risque d'accident.



MARCHE ARRIERE



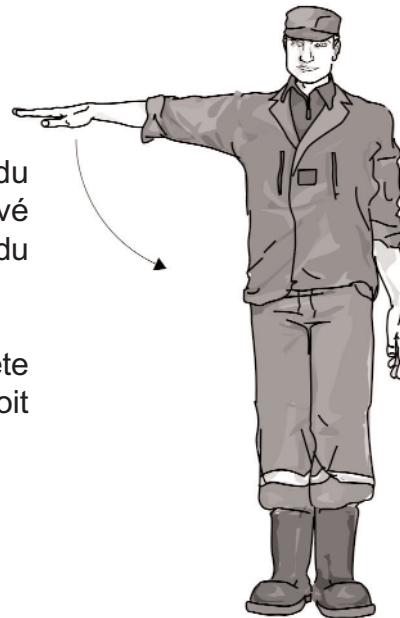
Les avant-bras levés, légèrement écartés, paumes tournées vers l'avant, se déplacent à hauteur des yeux, **d'un mouvement répété de l'arrière vers l'avant.**



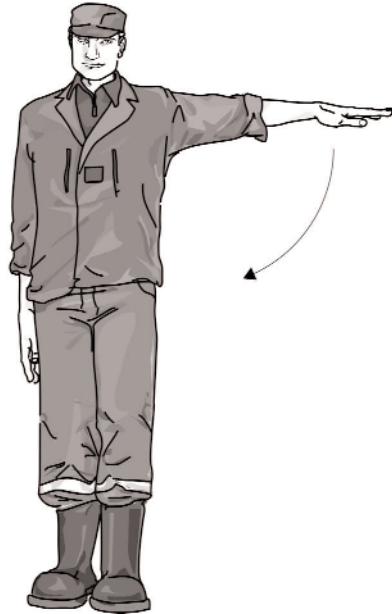
A GAUCHE

Le bras gauche le long du corps, le bras droit levé indique le sens de rotation du volant.

La rotation du volant s'arrête dès l'instant où le bras droit est abaissé.



A DROITE



Le bras droit le long du corps, le bras gauche levé indique le sens de rotation du volant.

La rotation du volant s'arrête dès l'instant où le bras gauche est abaissé.



ARRET

Les bras croisés devant le col indique l'arrêt **IMMÉDIAT** du véhicule sans "arrêt moteur".



REMISAGE

Dans le cas d'un remisage en marche arrière, et en l'absence de butées, **une deuxième personne** doit se placer à l'arrière du véhicule. Elle est alors en relation avec le guideur placé à l'avant.



REMISAGE



Pendant que le véhicule est en mouvement, **une personne** située à l'arrière indique au guideur l'arrêt de la manoeuvre.

